



Le secrétaire général du Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales assurant l'expédition des affaires courantes informe la communauté éducative que la suspension des cours dans les établissements scolaires est prolongée jusqu'au samedi 29 janvier 2022.

Par conséquent, aucune activité pédagogique, pour quelques motifs que ce soit, ne doit se dérouler durant cette période.

Le personnel éducatif est invité au respect strict de cette présente.

Fait à Ouagadougou le mardi 25 janvier 2022.

Pr Kalifa TRAORÉ  
Chevalier de l'ordre national